

Section de Normandie Randonnées Voyages Loisirs



ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Randonnées La côte d'opale

du 24 septembre au 26 septembre 2021
3 JOURS / 2 NUITS

Prix à partir de 140 € par personne

(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)

Un hébergement agréable à l'auberge de jeunesse de Boulogne-sur-mer. Les caps Blanc Nez et Gris Nez sont au programme de ces trois jours de randonnées.

HEBERGEMENT :

Auberge de Jeunesse Place Rouget de Lisle 62200 Boulogne-sur-Mer

☎ : 03-21-99-15-30 Mail: boulogne-sur-mer@hifrance.org

Site: www.hifrance.org/www.hihostels.com

TRANSPORT ALLER et RETOUR : Non inclus dans les prestations ATC Routes du Monde.

Le prix ne comprend pas le trajet aller-retour jusqu'au lieu du séjour et les transferts pendant le séjour. Il est prévu que les participants utiliseront leur voiture particulière ; ils sont invités à organiser entre eux un covoiturage.

Aller : Le vendredi 25 septembre 2020 :

- **Départ** de Rouen en voitures pour une arrivée au départ de la première randonnée vers 12h30

Retour : Le dimanche 27 septembre 2020

- **Départ** en voitures pour Rouen vers 17h00

PROGRAMME DU SEJOUR :

3 jours de randonnée.

Le vendredi 25 : Début de la prestation ATC ; Accueil au départ de la randonnée vers 14h00

○ **vendredi 24/09/2021**

randonnée 12 kms , Sentier de la baie St-Jean à Wimereux : découverte des jardins de la baie et des dunes de Slack
Arrivée en fin d'après-midi, Prise des chambres à l'auberge de jeunesse de Boulogne-sur-mer vers 17h
Repas vers 19h00

○ **Jour 2 samedi 25/09/2021**

Petit déjeuner

Départ 9h00 en voitures du village vacances

Randonnée Cap Gris nez et Cap Blanc nez avec casse-croûte emporté

Repas vers 19h00

○ **Jour 3 dimanche 26/09/2021**

Petit déjeuner et casse-croûte emporté

Randonnée 14 kms: sentier du château d'Hardelot , au départ de Condette. Pour ceux qui le souhaitent ,
poursuite l'après-midi par une visite du château

Retour Rouen en soirée

Fin de la prestation ATC à la fin de la randonnée

Le programme définitif sera communiqué aux participants avant le départ de chaque randonnée. Il sera modulable en fonction de la météorologie.

Vos accompagnateurs

Claude BESSONNET ☎ : (02) 35 62 17 60 📞 : (06) 47 98 24 27

Isabelle et Jérôme LAMOUREUX ☎ : (02) 35 98 76 26 📞 : (06) 02 23 46 24

PRIX FORFAITAIRE DU SEJOUR : 140 € par personne

Ces prix sont calculés à la date du 1er mai 2019. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

Le service et les taxes locales.

L'hébergement en en chambres 2 personnes / draps fournis.

Pension complète du dîner du jour d'arrivée au pique nique du jour de départ

L'assurance assistance-rapatriement

Ce prix comprend : la pension du repas du soir du 24 septembre 2021 au pique-nique du 26 septembre 2021 avec panier-repas froid fourni pour le midi

Les repas du soir sont servis à l'auberge de jeunesse. Les repas du midi sont fournis sous la forme de paniers repas froids à emporter. Les petits déjeuners sont servis à l'auberge de jeunesse.

Le prix comprend la fourniture des draps mais pas le linge de toilette.

Le prix ne comprend pas :

Les boissons et dépenses à caractère personnel.

Le port des bagages

Le transport pour rejoindre le lieu du séjour et les transports sur place

L'assurance optionnelle annulation - bagages – interruption de séjour-(8 €/personne)

Il n'est pas prévu de supplément pour chambre individuelle.

REGLEMENT

Acompte à l'inscription avant le 25 juin 2021: 70 € par personne - 78 € avec l'assurance annulation – bagages – interruption de séjour à souscrire obligatoirement à l'inscription. Règlement possible en chèque ou carte bancaire. Encaissement du chèque : juin 2021

Possibilité d'utiliser votre avoir COVID si vous ne l'avez

Solde sans rappel de notre part par chèque 70€ par personne encaissé 1 mois avant le départ soit le 24 août 2021.

Conditions particulières de vente : Nos conditions particulières de vente sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

INSCRIPTION :

Par envoi d'un chèque de **70 (ou 78 avec assurance annulation) euros** par personne à l'ordre de l' **ATC** pour le **25 juin 2021** à :

· **Françoise BESSONNET** 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN tél (02) 35 62 17 60

Pour les non-adhérents à l'ATC : Adhésion annuelle 34€ (30€ si cheminot)

L'inscription sera confirmée par la signature par l'adhérent du contrat de voyage RESALYS et son retour à l'organisateur ATC Normandie :

Claude BESSONNET 16 rue de Stalingrad 76300 SOTTEVILLE lez ROUEN tél (06) 47 98 24 27

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSURANCES : ATC Routes du Monde recommande de souscrire une assurance annulation garantissant les conséquences de l'annulation du voyage par le voyageur au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Vous serez rattaché à un groupe de 30 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 25 personnes.

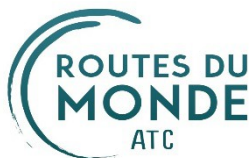
PERSONNE A MOBILITE REDUITE : ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (il s'adresse à des personnes ayant une pratique régulière de la randonnée.)

ATC-Routes du Monde, 9 rue du Château Landon, 75010, Paris

- Tél : 01.55.26.93.70 – Télécopie 01.58.2051.24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072, par la Direction de la réglementation des Métiers du Tourisme et comme Association Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports

SIREN : 775 678 352 – SIRET Siège : 775 678 352 01191 APE : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352



Bulletin d'inscription
N° opération : 14018ROEN
Randonnées
Côte d'Opale

ATC Normandie
15 Place de la gare
76300 SOTTEVILLE lez ROUEN

NOM :Prénom

Tél domicile :

N° carte adhérent e

Accompagné de :

Nom :Prénom :

Nom :Prénom :

Je verse un chèque d'acompte, encaissable en juin 2021 comprenant:

- un acompte de 70 € par personne sous forme de chèque joint ou je demande le report de l'acompte COVID.
*rayer les mentions inutiles
- **Le solde de 70€ par personne est à régler pour le 24 août 2021**
- Je prends l'assurance annulation - bagages – interruption de séjour à 8€ par personne proposée par l'ATC (lignes à rayer si vous disposez d'une autre assurance ou si vous ne la prenez pas)

Je dispose de place(s) en co-voiturage.

Retourner le bulletin complété à :

Françoise BESSONNET ,
16 rue de Stalingrad
76300 SOTTEVILLE lez ROUEN
☎ 02 35 62 17 60

au plus tard le :
25 juin 2021

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal 76800:

Ville : _____

N° tél. dom. : _____ N° Port : _____

ANNULATION :

Assurance annulation pour les séjours en gîtes
Les conditions d'annulation sont indiquées aux conditions générales de vente de l'ATC
Les risques couverts et les risques exclus par l'assurance d'assistance sont précisés aux conditions générales de vente.
Les réclamations visées à l'article 98 alinéa 12 sont à faire parvenir dans un délai de 8 jours à dater de la fin du voyage ou du séjour.

Je déclare m'inscrire pour les randonnées Côte d'Opale du 24 au 26 septembre 2021

Signature :

Nombre total de participants :

Je demande le report de l'acompte COVID ou joins un chèque de : 70,00€ par personne (78€ avec assurance annulation) à l'ordre de l'ATC*

*rayer les mentions inutiles